

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES BATIMENTS DE COLLECTIVITE



**Public concerné :** Elève sortant de 3ème

**Objectifs :** Le titulaire du CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités est capable d'intervenir dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques), dans 3 domaines :

- Les structures fixes (gros œuvre, second œuvre, peinture, carrelage, papier peint)
- Les structures mobiles (ouvertures, mobilier.....)
- Les réseaux et appareillage concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité

**Contenu des enseignements :**

**Au Lycée**

Sciences et Techniques Industrielles	<b>18H</b>	Langue Vivante .....	<b>2H</b>
Mathématiques et Sciences Physiques	<b>3,5H</b>	Arts Appliqués .....	<b>2H</b>
Prévention Santé Environnement ..	<b>1H</b>	Education Physique et Sportive .....	<b>2,5H</b>
Français- Hist-Géo- E.M.C	<b>4H</b>		

**Diplôme de l'Education Nationale de Niveau V**

**Durée :** 2 ans

**Formation en Entreprise :** 12 semaines sur les 2 ans

**Les Débouchés après le CAP :** Poursuite des Etudes ....

*au LPP ST-Henri*

- CAP PAR (Peintre Applicateur de Revêtements)
- Bac Professionnel TB ORGO  
 (Technicien Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros Œuvre) **en apprentissage en 2 ans**

**Ou l'Insertion professionnelle...**

- Emplois dans les différentes collectivités : Communes, Hôpitaux, Clinique, écoles, immeubles...
- Emplois dans le secteur Privé : Service de maintenance des entreprises ou des industries.